AIDES

Soutien aux manifestations sportives

Publics concernés

- #Association

Domaines secondaires

- #Sport

Vous organisez une manifestation sportive de niveau national ou international inscrite au calendrier fédéral ?

La Région Nouvelle-aquitaine vous accompagne dans la mise en oeuvre de votre projet.

Objectif

Afin de favoriser l'accueil de grands événements sportifs sur son territoire et ainsi contribuer à son rayonnement, la Région soutient l'organisation d'événement sportifs, de niveau national ou international, dans une logique de développement de l'offre sportive au service de l'attractivité du territoire.

Calendrier

Dépôt du dossier de demande de subvention au moins 3 mois avant la date de la manifestation.

Bénéficiaire

- les associations agréées ou affiliées à une fédération sportive
- les sociétés sportives
- les comités d'organisation mandatés par leur fédération

Montant

Le montant de l'aide ne pourra excéder 40 % des dépenses éligibles retenues dans le budget prévisionnel, et sera plafonné à 100 000 €.

Critères de sélection

La manifestation devra être de niveau national (a minima de niveau coupe de France et assimilé) ou international, et inscrite au calendrier officiel de sa fédération nationale et/ou internationale. Elle devra également soit délivrer un titre, soit y participer.

Sont inéligibles:

- les manifestations pour les catégories d'âge inférieures à U17 (16 ans) et vétérans/masters,
- les compétitions régionales, inter-régionales, nationales inférieures au niveau « coupe de France »,
- les stages des équipes nationales, les sports mécaniques et motorisés, les événements liés à un championnat national, les compétitions corporatistes, les assemblées fédérales.

Chaque manifestation fera l'objet d'une instruction spécifique au regard du contexte global et de l'environnement dans lesquels elle s'inscrit, mais aussi en fonction de certains critères d'évaluation qui viendront adapter et individualiser son accompagnement comme notamment :

- le niveau sportif de la compétition, le nombre de participants et sa récurrence,
- les cofinancements sollicités auprès de la fédération et des collectivités publiques,
- la typologie de la discipline et sa représentation régionale (nombre d'événements),
- l'autonomie financière de l'organisation en intégrant la notion de frais d'inscription,
- l'implication en termes de développement durable de l'organisation (NéoTerra),
- le rayonnement et les retombées financières au bénéfice du territoire,
- les labels et certifications fédérales dont l'organisation fait l'objet,
- la typologie des plus importants postes de dépenses.

Comment faire ma demande ?

- Téléchargez le document "Dossier_demande_aide_manifestations_sportives"
- Envoyez le à l'adresse : sport@nouvelle-aquitaine.fr

Pour toutes informations complémentaires, merci de bien vouloir adresser votre demande par mail à : sport@nouvelle-aquitaine.fr